

Avis au public

Enquêtes publiques

AVIS AU PUBLIC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET

Enquête publique conjointe relative à l'élaboration de la carte communale et à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Giroussens

Le public est informé que, par arrêté communal n°37 2025A en date du 04/09/2025, le Président de la Communauté d'Agglomération a prescrit l'enquête publique conjointe relative à l'élaboration de la carte communale et à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Giroussens.

M. Jérémie Lemoine, commissaire enquêteur désigné par le magistrat délégué du Tribunal administratif de Toulouse, assurera la conduite de l'enquête.

Le dossier de l'enquête publique conjointe est consultable sur le site internet de la Communauté d'Agglomération. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public.

AVIS AU PUBLIC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET

Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le public est informé que, par arrêté n°36 2025A en date du 13 août 2025 et par arrêté rectificatif n°39 2025A en date du 04 septembre 2025, le Président de la Communauté d'Agglomération a prescrit l'enquête publique relative à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.

M. Jérémie Lemoine, commissaire enquêteur désigné par le magistrat délégué du Tribunal administratif de Toulouse, assurera la conduite de l'enquête.

Le dossier du Schéma de Cohérence Territoriale sera consultable en version papier au siège de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public.

AVIS AU PUBLIC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rivières (Tarn)

Le public est informé que, par arrêté communal n°40 2025A en date du 12 septembre 2025, le Président de la Communauté d'Agglomération a prescrit l'enquête publique relative à la révision du plan local d'urbanisme de la commune de Rivières.

M. Jérémie Lemoine, commissaire enquêteur désigné par le magistrat délégué du Tribunal administratif de Toulouse, assurera la conduite de l'enquête.

Le dossier de l'enquête publique est consultable sur le site internet de la Communauté d'Agglomération. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public.



SAINT MARTIN LAGUEPIE

Par délibération en date du 8 septembre 2025, le Conseil Municipal a accepté la délégation du Droit de Prémption Urbain tel qu'il résulte des dispositions légales du code de l'urbanisme sur l'ensemble des zones UA, UB, UC, UM, UL, UE et 1AU, 1AUM, 1AUJ, 1AUJ, du PLU du Cordais et du Causse.

La délibération est consultable en mairie de Saint Martin Laguépie. Le dossier de l'enquête publique est consultable sur le site internet de la commune.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public. Le dossier de l'enquête publique est consultable sur le site internet de la commune.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE Commune de Cagnac-les-Mines

Enquête publique unique Relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et à la mise en place d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA)

Le public est informé que, par arrêté municipal n°53/2025 du 31 juillet 2025, M. le Maire de la commune de Cagnac-les-Mines a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique sur le projet de révision du PLU, prescrit par délibération du Conseil municipal du 29 mars 2021, en vue de son approbation par le Conseil municipal ainsi que sur la mise en place d'un PDA.

Le dossier de l'enquête publique est consultable sur le site internet de la commune. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public. Le dossier de l'enquête publique est consultable sur le site internet de la commune.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PERMIS DE CONSTRUIRE

Relatif à la construction d'un PARC photovoltaïque au sol soumis à évaluation environnementale SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LABASTIDE-GABAUSSU (81) PAR LA SAS TOTAL ENERGIES RENOUVELABLES FRANCE.

Par arrêté préfectoral du 24 septembre 2025, une enquête publique de 30 jours est ouverte, du jeudi 18 octobre 2025 à 14h00 au vendredi 14 novembre 2025 à 12h00, sur le territoire de la commune de Labastide-Gabausse (81400), concernant la demande de permis de construire déposée par la SAS TOTAL ENERGIES RENOUVELABLES FRANCE relative au projet de construction d'un parc photovoltaïque au sol et de ses équipements annexes (locaux techniques, chemin d'accès situés au lieu-dit 'FERRE' sur plusieurs parcelles. Le projet s'étendra sur une puissance de 2,44 MWc en raison sur une surface d'about de 3 hectares.

Le dossier de l'enquête publique est consultable sur le site internet de la commune. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public. Le dossier de l'enquête publique est consultable sur le site internet de la commune.

Annonces administratives



Bureau des élections et de la réglementation

Secrétariat de la commission départementale d'aménagement commercial

Préfecture du Tarn Secrétaire Général CDAC - Décision n° D060148125

Réuni le 11 septembre 2025, la commission départementale d'aménagement commercial du Tarn a autorisé le projet de création d'un magasin sous enseigne KRY'S.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public.

Enquêtes publiques



COMMUNE D'AUSSILLON

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE Modification de droit commun n°2 du plan local d'urbanisme d'Aussillon

Par arrêté n° 2025/73 du 3 septembre 2025, le maire d'Aussillon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la modification de droit commun n°2 du plan local d'urbanisme (PLU).

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public. Le dossier de l'enquête publique est consultable sur le site internet de la commune.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public. Le dossier de l'enquête publique est consultable sur le site internet de la commune.

AVIS AU PUBLIC Commune de MOUZIEYS-PANENS

INSTALLATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Par délibération en date du 12 septembre 2025, le Conseil Municipal a accepté la délégation du Droit de Prémption Urbain tel qu'il résulte des dispositions légales du code de l'urbanisme sur l'ensemble des zones UA, UB, UC, UM, UL, UE et 1AU, 1AUM, 1AUJ, 1AUJ, du PLU du Cordais et du Causse.

Le dossier de l'enquête publique est consultable sur le site internet de la commune. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public. Le dossier de l'enquête publique est consultable sur le site internet de la commune.

CASTRES

# Elle cherche le bébé arraché à sa mère en 1942 **P9**

TARN

# LA DÉPÊCHE

DU MIDI

Le journal de la démocratie

ALBI

## Albi vit au rythme du procès Jubilar

**P10**

LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025 - 1,30 € (ESPAGNE : 1,70 €)

TEL : 05 62 11 33 00 / contact@ladepeche.com / www.ladepeche.fr / TEL Abonnés : 09 70 80 80 81 ou serviceclient.ladepeche.fr

# Science, vaccins : les antivax de retour



Depuis son retour à la Maison Blanche, Donald Trump, épaulé par Robert Kennedy Jr au ministère de la Santé, multiplie les mesures et discours anti-science. Cette offensive fragilise la recherche américaine et alimente une défiance mondiale face aux vaccins et à la science, qui touche aussi la France.

**L'ÉVÉNEMENT PAGES 2 ET 3**

/Photo Ceiffy.

**JUSTICE**

## Procès Jubilar : un procureur sur le grill

Dominique Alzéari, ancien procureur de la République de Toulouse, témoigne ce lundi pour son rôle trouble au début de l'affaire Jubilar.

**PAGE 7**



Théo Ntamack, auteur samedi d'un doublé et d'une belle prestation./DDM, LD

**RUGBY**

## Pour le Stade, c'est l'éclate totale!

Après une série de matches décevants, le Stade Toulousain a redressé la tête. Écrasé 59-12, le Castres Olympique en a fait les frais samedi soir. Analyse d'une résurrection.

**CAHIER SPORTS**

Deuxième cahier : 18 pages

M 29555 - 929 - F 1,30 € - 0



### KENO Résultats des tirages du vendredi 26 septembre 2025

**Tirage du midi**  
6 12 14 15 16 18 19 23 24 26  
27 28 32 41 52 53 55 57 58 67  
Multiplieur x 3  
JOKER 2 517 813

**Tirage du soir**  
3 4 8 9 10 19 26 28 29 31  
39 44 47 48 50 52 56 65 66 68  
Multiplieur x 2  
JOKER 1 626 278

### KENO Résultats des tirages du samedi 27 septembre 2025

**Tirage du midi**  
2 3 5 6 8 17 20 21 34 45  
48 52 55 59 64 66 67 68 69 70  
Multiplieur x 3  
JOKER 3 331 514

**Tirage du soir**  
6 10 16 18 23 24 25 26 29 30  
32 33 36 39 42 43 46 47 63 65  
Multiplieur x 3  
JOKER 1 982 723

### LOTO Résultats du tirage du samedi 27 septembre 2025

Tirage LOTO: 3 11 19 45 46  
Chiffre chance: 4

5 SOUS NUMÉROS + CHIFFRE	0	73 996,30 €
4 SOUS NUMÉROS + CHIFFRE	4	1 017,50 €
3 SOUS NUMÉROS + CHIFFRE	7 08	388 €
2 SOUS NUMÉROS + CHIFFRE	3 025	51,40 €
1 SOUS NUMÉROS + CHIFFRE	30 328	18,40 €
5 SOUS NUMÉROS	411 854	10,40 €
4 SOUS NUMÉROS	411 293	4,10 €
3 SOUS NUMÉROS	567 969	2,20 €

OPTION 2ND TIRAGE: 11 25 30 31 38  
5 SOUS NUMÉROS: 4 51 776 €  
4 SOUS NUMÉROS: 352 594,20 €  
3 SOUS NUMÉROS: 17 582 30,50 €  
2 SOUS NUMÉROS: 256 335 3 €

Tirage des 10 codes LOTO gagnants à 20 000 €:  
4 4886 6788 | 4 4987 7693 | 4 3128 1981 | 4 4931 9394 | 4 6181 7249  
4 4002 0933 | 4 4031 8217 | 4 4123 9972 | 4 9057 0796 | 4 8290 4822

A gagner, au tirage LOTO du lundi 29 septembre 2025:  
**23 000 000 €\***

### KENO Résultats des tirages du dimanche 28 septembre 2025

**Tirage du midi**  
1 3 6 8 20 23 26 32 33 40  
42 45 49 50 52 54 61 64 65 68  
Multiplieur x 2  
JOKER 8 590 789

**Tirage du soir**  
3 4 6 10 11 12 16 17 18 21  
26 29 31 32 33 40 41 45 49 57  
Multiplieur x 3  
JOKER 7 694 466

## 3F Occitanie Groupe ActionLogement

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché: 3F OCCITANIE, 222 Place Ernest Granier, 34000 Montpellier  
Objet du marché: AA- Réhabilitation lourde de 4 logement - cité du breuil - ALBI  
Durée du marché: 12 mois  
Nombre et consistance des lots:  
1: Démolition / Gros Oeuvre  
2: Charpente, zinguerie, couverture  
3: Plomberie Sanitaire  
4: Électricité VMC  
5: Menuiserie INT & EXT  
6: Plâtrerie Isolation  
7: Revêtements de Sols  
8: Peinture  
9: Carrelage Faïence  
10: Désamiantage  
11: Espaces Verts Clôtures  
12: ITE

Procédure de passation: Adaptée, selon les articles L. 2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la commande publique.  
Modalités d'attribution: La liste des documents à joindre à la proposition, ainsi que les conditions de jugement, sont précisées dans le règlement de consultation.  
Date limite: Date limite de réception des offres: 17/10/2025 à 17h00  
Renseignements divers: L'acheteur se réserve la possibilité de conclure, dans les conditions définies par l'article R.2122-7 du code de la commande publique, des marchés portant sur des prestations similaires à celles objets du présent marché.  
Adresse Internet du profil acheteur: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2025\\_J1nt3o9Xdc](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_J1nt3o9Xdc)  
Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication: 25/09/2025

## AVIS PUBLICS

ENQUÊTES PUBLIQUES



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PERMIS DE CONSTRUIRE

RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL  
SOUJMS A EVALUATION ENVIRONNEMENTALE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LABASTIDE-GABAUSSE (81)  
PAR LA SAS TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE

Par arrêté préfectoral du 24 septembre 2025, une enquête publique de 30 jours est ouverte, du jeudi 16 octobre 2025 à 14h00 au vendredi 14 novembre 2025 à 12h00, sur le territoire de la commune de Labastide-Gabausse (81400), concernant la demande de permis de construire déposée par la SAS

TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE relatif au projet de construction d'un parc photovoltaïque au sol et de ses équipements annexes (locaux techniques, chemin d'accès situé au lieu-dit « PERGADE » sur plusieurs parcelles. Le projet développera une puissance de 2,44 Mwc environ sur une surface clôturée de 3 hectares.

Le siège de l'enquête publique est situé à la mairie de Labastide-Gabausse (81400), 15 place de Labastide-Basse.

Le tribunal administratif de Toulouse a désigné M. Christian SOULIÉ pour conduire l'enquête publique relative à la demande susvisée en qualité de commissaire enquêteur et M. Jean-Marie PUECH en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Afin de recevoir les observations écrites et orales du public, le commissaire enquêteur tiendra des permanences dans les locaux de la mairie de Labastide-Gabausse aux dates suivantes:

- jeudi 16 octobre 2025 : 14h00 – 17h00
- mardi 21 octobre 2025 : 09h00 – 12h00
- mercredi 29 octobre 2025 : 09h00 – 12h00
- vendredi 14 novembre 2025 : 09h00 – 12h00

Le dossier, comprenant notamment une étude d'impact, un résumé non technique de l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale est consultable sur le site internet de la préfecture du Tarn à l'adresse suivante: [www.tarn.gouv.fr](http://www.tarn.gouv.fr).

Le dossier est également déposé dans les locaux de la mairie de Labastide-Gabausse où, pendant la durée de l'enquête, le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les observations du public pourront aussi, pendant la durée de l'enquête publique, être formulées par voie électronique à l'adresse suivante: [pref-trf-labgab@tarn.gouv.fr](mailto:pref-trf-labgab@tarn.gouv.fr) ou adressées par voie postale au siège de l'enquête: mairie de Labastide-Gabausse, à l'attention du commissaire enquêteur, « enquête publique SAS TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE », 15 place de Labastide-Basse, 81400 Labastide-Gabausse.

Toute information sur le dossier soumis à enquête peut être obtenue auprès de la SAS TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE représentée par M. Gabriel ALLEE (Tél.: 06 17 20 13 09 - [gabriel.allee@totalenergies.com](mailto:gabriel.allee@totalenergies.com)) ou de la préfecture du Tarn – secrétariat général aux affaires départementales - bureau de l'environnement et des affaires foncières où le dossier est consultable en version papier ou sur un poste informatique.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de ce même bureau.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la mairie de Labastide-Gabausse et à la préfecture du Tarn – secrétariat général aux affaires départementales – 81013 Albi Cedex 9, ainsi que sur le site internet: [www.tarn.gouv.fr](http://www.tarn.gouv.fr).

A l'issue de la procédure, le préfet du Tarn statuera par arrêté sur la demande, en accordant ou en refusant le permis de construire objet de la demande déposée par la société SAS TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE pour la construction d'un parc photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Labastide-Gabausse.

## SOLUTION DES JEUX

SUDOKU FACILE									DIFFICILE								
3	4	5	6	9	2	7	8	1	8	6	9	7	1	2	3	4	5
1	9	2	7	5	8	6	3	4	7	1	3	4	5	6	8	9	2
7	6	8	1	3	4	9	2	5	2	4	5	3	9	8	6	1	7
5	3	7	8	2	6	1	4	9	9	8	1	5	2	3	7	6	4
8	1	6	9	4	7	2	5	3	4	7	2	8	6	9	1	5	3
4	2	9	3	1	5	8	6	7	3	5	6	1	4	7	2	8	9
9	5	3	2	8	1	4	7	6	6	2	7	9	8	5	4	3	1
2	7	1	4	6	3	5	9	8	1	9	8	2	3	4	5	7	6
6	8	4	5	7	9	3	1	2	5	3	4	6	7	1	9	2	8

## AVIS AU PUBLIC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET

Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le public est informé que, par arrêté n°36\_2025A en date du 13 août 2025 et par arrêté rectificatif n°39\_2025A en date du 04 septembre 2025, le Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'enquête publique relative à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet. Elle aura lieu au siège de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, à la commune de Técou, et dans les mairies des communes de Gaillac, Graulhet, Rabastens et Lisle-sur-Tarn, pour une durée de 33 jours consécutifs du 13 octobre 2025 à 9h00 au 14 novembre 2025 à 16h00.

Par la décision n°E2500080/31 du 26 mai 2025, Philippe Grimaud en qualité de magistrat délégué à la présidence du Tribunal Administratif de Toulouse, ont été désignés Monsieur Didier Guichard, en qualité de président de la commission d'enquête, Monsieur Jean-Paul Jaudon et Madame Maryse Lacan, en qualité de membres titulaires de la commission d'enquête et Monsieur Jean-Jacques Vidal en qualité de membre suppléant de la commission d'enquête.

Le dossier du Schéma de Cohérence Territoriale sera consultable en version papier au siège de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet et à l'accueil des mairies de Gaillac, Graulhet, Rabastens et Lisle-sur-Tarn, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier est consultable sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (onglet Mon Agglo-Aménagement du territoire-Schéma de Cohérence Territoriale) et depuis un poste informatique, mis à disposition à l'accueil du siège de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet - Le Nay 81600 Técou; aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les observations et remarques du public pourront être consignées:

- sur les registres d'enquête papier ouverts à cet effet sur les cinq lieux de permanence;
- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante:

<https://www.registre-dematerialisee.fr/6565> et depuis le site internet de la Communauté d'Agglomération (onglet Mon Agglo-Aménagement du territoire-Schéma de Cohérence Territoriale);

- en les adressant par écrit au Président de la Commission d'Enquête au siège de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, à l'adresse suivante: Le Nay 81600 Técou

- en les transmettant par courrier électronique à [scot.enquetepublique@gailac-graulhet.fr](mailto:scot.enquetepublique@gailac-graulhet.fr)

Les commissaires enquêteurs recevront le public aux lieux de permanences, dates et horaires indiqués ci-dessous:

- lundi 13 octobre 2025 de 9h à 12h au siège de la Communauté d'Agglomération à Técou,
- vendredi 17 octobre 2025 de 9h à 12h à la Mairie de Gaillac,
- mardi 21 octobre 2025 de 14h à 17h à la Mairie de Lisle-sur-Tarn,
- vendredi 24 octobre 2025 de 9h à 12h à la Mairie de Rabastens,
- lundi 27 octobre 2025 de 14h à 17h à la Mairie de Gaillac,
- jeudi 30 octobre 2025 de 9h à 12h à la Mairie de Graulhet,
- lundi 3 novembre 2025 de 9h à 12h à la Mairie de Lisle-sur-Tarn,
- mercredi 5 novembre 2025 de 14h à 17h à la Mairie de Rabastens,
- mercredi 12 novembre 2025 de 14h à 17h à la Mairie de Graulhet,
- vendredi 14 novembre 2025 de 13h30 à 16h au siège de la Communauté d'Agglomération à Técou.

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres d'enquête présents au siège de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet et à l'accueil des mairies de Gaillac, Graulhet, Rabastens et Lisle-sur-Tarn, seront clos et signés par le président de la commission d'enquête et les remarques transmises par voie électronique ne seront plus prises en compte.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée au siège de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet pour y être tenue à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Les documents seront également consultables sur le site de la Communauté d'Agglomération: <https://www.gailac-graulhet.fr> (onglet Mon Agglo > Aménagement du territoire > SCoT > Enquête publique)

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces auprès de la Communauté d'Agglomération à l'adresse: Le Nay 81600 Técou.

## AVIS AU PUBLIC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET

Enquête publique conjointe relative à l'abrogation de la carte communale et à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Giroussens

Le public est informé que, par arrêté communal n°37\_2025A en date du 04/09/2025, le Président de la Communauté d'Agglomération a prescrit l'enquête publique conjointe relative à l'abrogation de la carte communale et à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Giroussens.

Le siège de l'enquête est établi à la mairie de Giroussens pour une durée de 36 jours consécutifs, du 14 octobre 2025 (9h00) au 18 novembre 2025 (12h00).

M. Jérémie Lemoine, commissaire enquêteur désigné par la magistrature déléguée du Tribunal administratif de Toulouse, assurera la conduite de l'enquête. Le dossier de l'enquête publique conjointe est consultable:

- Sur support papier et numérique, mis à disposition en mairie de Giroussens, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du mardi au samedi de 9h à 12h),
- Sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (onglet Mon Agglo > Aménagement du territoire > Documents en vigueur - Plan Local d'Urbanisme (PLU) > Enquête publique/En cours ou à venir).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les observations et remarques du public pourront être consignées:

- lors des permanences du commissaire enquêteur définies ci-après,
- sur les registres d'enquête papier, ouverts à cet effet en mairie de Giroussens (du mardi au samedi de 9h à 12h),
- sur le registre numérique disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération.

- par courrier postal, adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante: Mairie de Giroussens - 6 place de la Mairie - 81500 Giroussens,

- par voie électronique, à l'adresse suivante: [urbanisme@giroussens81.fr](mailto:urbanisme@giroussens81.fr)

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Giroussens:

- le mardi 14 octobre de 9h à 12h,
- le samedi 25 octobre de 9h à 12h,
- le mardi 18 novembre de 9h à 12h.

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres papier seront clos et signés par le commissaire enquêteur et le registre numérique inaccessible.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, en Mairie de Giroussens, au siège de la Communauté d'Agglomération et sur son site internet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie de ces pièces auprès du service urbanisme de la Communauté d'Agglomération à l'adresse: Técou BP 80133, 81604 GAILLAC Cedex

## Contacts - Rencontres - Voyance

### Contacts

### VOYANCE

**Paléont après résultats RAPIDITE - EFFICACITE en 3 JOURS**

**MONSIEUR PIERRE Célèbre Voyant Mésium**

Amour - Chance - Protection - Famille  
Déblocage - Fidélité - Argent  
Examen - Travail - Commerces  
Bonheur Conjugal - Maladie  
Sexualité - Protection du couple  
Affaires - Désenvoûtement  
Chance aux jeux

Peut aider à résoudre les cas les plus désespérés.

Déplacement possible sur RDV 100% garanti

**06 11 05 31 14**

**MAITRE BAMBO**  
Voyant Mésium Guérisseur  
Résout tous vos problèmes - Amour  
Mauvais sort - Impuissance sexuelle etc.  
Résultats rapides - Reçoit sur RDV

**07 83 28 59 96**

**MONSIEUR DANIEL**  
Célèbre voyant Mésium  
Il vous aidera à résoudre tous vos problèmes  
quelle que soit la nature ou la durée  
Amour - Fidélité - Désenvoûtement  
Impuissance sexuelle - Travail etc.  
Reçoit sur RDV - Déplacements possibles -  
 Paiement après résultats  
07 58 97 53 37

**MAITRE BOUMBA**  
Voyant Mésium Guérisseur

Je vous libère de tous types de soucis financiers, physiques, couple, désenvoûtement, déblocage, examens, impuissance sexuelle. Spécialiste des travaux occultes, 100% de réussite. Travail sérieux et rapide.

**DÉPLACEMENT POSSIBLE**

**06 28 68 33 46**

### Rencontres union

### FEMMES

Jeune grand-mère veuve souvent seule chez moi, dispo pour toutes vos envies messieurs Tel:

**06 26 82 18 02**

**STOP CELIBAT**  
Rencontres Sérieuses  
Recevez la liste de personnes à contacter avec tel et photo

**06 45 20 24 17**

**06 14 59 17 90**  
Michèle séparée 49a discrète, envie de m'amuser de temps en temps, reçois chez moi

**Seule 70 ans**  
douceur getillesse  
souhaite relation sérieuse  
C.N.R. 06 21 96 34 98

## LA DÉPÊCHE

Journal de la démocratie  
GROUPE LA DÉPÊCHE DU MIDI  
Siège: Avenue Jean-Baylet, 31093 Toulouse  
Tél. 05.62.11.33.00 - [contact@ladepêche.com](mailto:contact@ladepêche.com)  
Président du Conseil d'administration: Jean-Michel BAYLET  
Vice-Présidente: Marie-France MARCHAND-BAYLET  
Directeur général et Directeur de la Publication: Jean-Nicolas BAYLET  
Principal actionnaire: SAS SOCIÉTÉ OCCITANE DE COMMUNICATION  
Médiateur: Henri AMAR - Tél.: [henri.amar@ladepêche.fr](mailto:henri.amar@ladepêche.fr)  
Site Internet: <http://www.ladepêche.fr>  
Référence annuelle: 496.60€ TTC  
Commission paritaire: 0325 G 87785 - I.S.S.N.: 0181-7981  
Tirage du samedi 27 septembre 2025  
Nombre d'exemplaires: 90.852  
Tarif de l'abonnement annuel: 419,99€ TTC  
Journal imprimé sur les presses de la S.A. Groupe La Dépêche du Midi  
et sur du papier certifié PEFC 70% FCBA-PEFC-COC-21-01802  
Origine géographique du papier: 50% origine Espagne 100% fibres recyclées issues de forêts durablement gérées.  
Eutrophisation: P=0,91 mg par exemplaire. 50% origine France. 58% fibres recyclées pour le papier Norske  
et un Phosphore total = Ptot=0,0088kg/papier issus de forêts durablement gérées.

## Légaux

La Dépêche du Midi, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral, sur les départements 09-11-12-32-31-46-47-65-81-82. Conformément à l'Arrêté du ministère de la culture et du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales et au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données nationale centrale; le tarif est fixé soit au caractère, à 0,187 € HT pour chaque signe ou espace, soit au forfait selon certaines catégories d'annonces.

Contact: evelyne, service Midi Légaux, 05.62.11.37.37/04.67.07.69.53  
Courriel: [midi.legaux@groupe.ladepêche.fr](mailto:midi.legaux@groupe.ladepêche.fr)

## MARCHÉS PUBLICS

MAPA > 90K EUROS

## 3F Occitanie Groupe ActionLogement

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché: 3F OCCITANIE, 222 Place Ernest Granier, 34000 Montpellier

Objet du marché: Réhabilitation de 13 logements - cité Grillatié- Blayes les mines  
Durée du marché: 12 Mois

Nombre et consistance des lots:  
1: Gros Oeuvre  
2: Couverture  
3: Menuiserie Extérieures  
4: Menuiserie intérieure Bois  
5: Plâtrerie Isolation Faïence  
6: Peinture  
7: Électricité  
8: Plomberie

Procédure de passation: Adaptée, selon les articles L. 2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la commande publique.

Modalités d'attribution: La liste des documents à joindre à la proposition, ainsi que les conditions de jugement, sont précisées dans le règlement de consultation

Date limite: Date limite de réception des offres: 17/10/2025 à 12h00

Renseignements divers: L'acheteur se réserve la possibilité de conclure, dans les conditions définies par l'article R.2122-7 du code de la commande publique, des marchés portant sur des prestations similaires à celles objets du présent marché.

Adresse Internet du profil acheteur: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2025\\_mlk8zUqX](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_mlk8zUqX)

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication: 25/09/2025

ANNONCES LÉGALES

17 octobre 2025 - Le Tam libre

Le tarif d'insertion d'une annonce légale, fixé par application de l'arrêté du 16 décembre 2024 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, est dans le département du Tarn, pour lequel Le Tam libre est habilité, établi au forfait ou à 0,187 euro HT le caractère. Aucune remise ni ristourne n'est autorisée.



ANNONCES LÉGALES 24/24H

Déposez votre annonce : www.letarnlibre.com

Choisissez votre département de diffusion

ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE

Vie des sociétés

Enquêtes publiques

Constitutions

Avis au public

AVIS

AVIS
Avis est donné de la modification de l'objet social de l'EURL RCTP société au capital de 5 000 euros, domiciliée 30 chemin Lavergne 81130 TAIH.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PERMIS DE CONSTRUIRE RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SOUMIS A EVALUATION ENVIRONNEMENTALE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LABASTIDE-GABASSE (81)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 03/10/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: SAS ECOP

AVIS AU PUBLIC

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET Elaboration du Schéma de Coherence Territoriale (SCT)

Le public est informé que, par arrêté n°38\_2025A en date du 13 août 2025 et par arrêté rectificatif n°39\_2025A en date du 04 septembre 2025, le Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'enquête publique relative à l'élaboration du Schéma de Coherence Territoriale de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Par arrêté préfectoral du 13 octobre 2025, une consultation du public est ouverte sur la demande d'enregistrement d'une déchetterie sur la commune de GAILLAC (81000) exploitée par le syndicat mixte TRIFYL.

SAS LE BELLEVUE
SAS au capital de 1 000
Siège social: 257 ROUTE DE ARTHES 81350 SAINT GREGOIRE

Par arrêté préfectoral du 24 septembre 2025, une enquête publique de 30 jours est ouverte, du jeudi 16 octobre 2025 à 14h00 jusqu'au jeudi 14 novembre 2025 à 12h00, sur le territoire de la commune de Labastide-Gabasse (81400), concernant la demande de permis de construire déposée par la SAS TOTALENERGIES RENEUVELABLES FRANCE.



SCP CARAYON - MONS - TELLIER - CELESTE VIGNAT - DUPUY ET JEAN VIGNAT associés
24 rue de Genève 81000 ALBI

CONSTITUTION

Aux termes d'un reçu par Me Jean-Pierre CARAYON, notaire à ALBI, en date des 22 et 23 du 10 octobre 2025, il a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: MILONE CP

Les commissaires enquêteurs recevront le public aux lieux de permanences, dates et horaires indiqués ci-dessous:
- lundi 10 octobre 2025 de 9h à 12h au siège de la Communauté d'Agglomération Técou,

FBM NOTAIRES
Titulaire d'un Office Notarial
2 avenue Jean Rieux
31500 Toulouse

CESSION DE FOND DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Thierry ARNAUD le 30/09/2025, M. Joffa Nassim EL-MEAYRY, de LESCLUSE D'ALBIEOIS (81380) 15 bis rue Saint-Pierre, a vendu à M. Claire Elina Valentine MONTAGNE, et ALBI (81000) 4 rue du Paradis, un fonds de commerce de vente de vêtements d'occasion,

Le dossier est également déposé dans les locaux de la mairie de Labastide-Gabasse où, pendant la durée de l'enquête, le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les commissaires enquêteurs recevront le public aux lieux de permanences, dates et horaires indiqués ci-dessous:
- vendredi 17 octobre 2025 de 9h à 12h à la Mairie de Gaillac,

Successions

AVIS DE SAISINE DE POSTAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1376-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Le dossier est également déposé dans les locaux de la mairie de Labastide-Gabasse où, pendant la durée de l'enquête, le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée au siège de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet pour être tenue à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

AVIS AU PUBLIC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET

Le public est informé que, par arrêté communautaire n°37\_2025A en date du 04/09/2025, le Président de la Communauté d'Agglomération a prescrit l'enquête publique conjointe relative à l'abrogation de la carte communale et à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Giroussens.

AVIS DE SAISINE DE POSTAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 3 janvier 2017, Monsieur André Maurice RECOULES, en son vivant Retraité, demeurant à ALBAN (81250) lieu-dit Peyragues, né à LEDERGUES (12170), le 9 octobre 1930, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, décédé à SAINT-JEAN-DELNOCUS (12170), le 7 mars 2022, a consenti un legs universel.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication sur les enquêtes publiques déposées au même bureau. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la mairie de Labastide-Gabasse et à la préfecture du Tarn - secrétariat général aux affaires départementales - bureau de l'environnement et des affaires foncières - 81013 Albi cedex 09, ainsi que sur le site internet: www.tarn.gouv.fr.

AVIS AU PUBLIC

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET

Le public est informé que, par arrêté communautaire n°37\_2025A en date du 04/09/2025, le Président de la Communauté d'Agglomération a prescrit l'enquête publique conjointe relative à l'abrogation de la carte communale et à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Giroussens.

Avis au public

Commune de BOURNAZEL INSTALLATION D'URBIT DE PREEMPTION URBAIN

Par délibération en date du 24 septembre 2025, le Conseil Municipal a accepté la délégation du Droit de Préemption Urbain tel qu'il résulte des dispositions légales du code de l'urbanisme sur l'ensemble des zones U, UB, UC, UM, UL, UE et 1AU, 1AUM, 1AUL, 1AUE, du PLU du Cordais et du Causse; à la décision de donner délégation à Monsieur le Maire, dans les conditions fixées par l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'exercice du Droit de Préemption Urbain pour les zones citées ci-dessus. La délibération est consultable en Mairie au secrétariat aux jours et horaires d'ouverture habituels.

Le dossier de l'enquête publique conjointe est consultable:
- Sur support papier et numérique, mis à disposition en mairie de Giroussens, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du mardi au samedi de 9h à 12h).

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Giroussens:
- le mardi 14 octobre de 9h à 12h,
- le samedi 25 octobre de 9h à 12h,
- le mardi 18 novembre de 9h à 12h.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie de ces pièces auprès du service urbanisme de la Communauté d'Agglomération à l'adresse: Técou EP 81013, 81604 GAILLAC Cedex

Suite légale page suivante

CASTRES

Il participe à « La France a un incroyable talent » **P9**

TARN

# LA DÉPÊCHE

DU MIDI

Le journal de la démocratie

CASTRES-ALBI

Six policiers  
blessés en  
interventions

**P9**

LUNDI 20 OCTOBRE 2025 - 1,30 € (ESPAGNE : 1,70 €)

TEL : 05 62 11 33 00 / contact@ladepeche.com / www.ladepeche.fr / TEL Abonnés : 09 70 80 80 81 ou serviceclient.ladepeche.fr

# Qui a braqué les bijoux du Louvre ?

Huit bijoux d'une valeur inestimable, dont le diadème de l'impératrice Eugénie, ont été dérobés hier matin lors d'un cambriolage commando au musée du Louvre. **PAGE 5**



Photo AFP, Stéphane de Sakutin

**POUVOIR D'ACHAT**

## Nouvelle flambée des frais bancaires

Avec une hausse moyenne de plus de 6 % sur deux ans, les services des banques coûtent de plus en plus cher. Les consommateurs protestent.

**PAGES 2 ET 3**



Les hommes de Carles Martínez Novell pointent à la 7<sup>e</sup> place./DDM, L.Dard

**FOOTBALL**

## Le TFC découpe Metz et s'éclate au Stadium

Le TFC a corrigé le FC Metz 4-0 hier au Stadium avec notamment un des buts de l'année marqué par Yann Gboho. Les Violetts se rapprochent des places européennes.

**CAHIER SPORTS**

Deuxième cahier : 22 pages

M 29555 - 1020 - F 1,30 € - 0



### KENO Résultats des tirages du vendredi 17 octobre 2025

**Tirage du midi**  
6 7 13 19 21 26 27 28 34 39  
47 49 51 52 58 60 61 63 64 65  
Multiplieur: x 3  
Joker: 1 549 798

**Tirage du soir**  
2 8 12 13 16 19 22 30 35 36  
42 43 51 53 63 64 67 68 69 70  
Multiplieur: x 2  
Joker: 6 313 418

### KENO Résultats des tirages du samedi 18 octobre 2025

**Tirage du midi**  
4 14 15 18 20 26 30 33 37 39  
41 43 44 47 48 56 57 58 63 69  
Multiplieur: x 2  
Joker: 9 978 847

**Tirage du soir**  
12 18 20 22 23 25 26 35 40 42  
44 47 54 59 60 62 64 65 69 70  
Multiplieur: x 2  
Joker: 3 320 789

### LOTO Résultats du tirage du samedi 18 octobre 2025

**Tirage LOTO**  
11 17 19 47 49  
Chiffre: 1  
5 BOULES NUMÉRIQUES + GAGNANCE: 60 160 50 €  
4 BOULES NUMÉRIQUES + GAGNANCE: 1 587 40 €  
3 BOULES NUMÉRIQUES + GAGNANCE: 421 10 €  
2 BOULES NUMÉRIQUES + GAGNANCE: 70 €  
1 BOULE NUMÉRIQUE + GAGNANCE: 20 20 €  
0 BOULE NUMÉRIQUE + GAGNANCE: 13 40 €  
4,30 €  
2,20 €

**OPTION 2ND TIRAGE**  
1 6 29 30 32  
5 BOULES NUMÉRIQUES: 81 103 €  
4 BOULES NUMÉRIQUES: 599 60 €  
3 BOULES NUMÉRIQUES: 33 80 €  
2 BOULES NUMÉRIQUES: 195 20 €

**Tirage des 10 codes LOTO gagnants à 20 000 €**  
3 320 789

**A gagner, au tirage LOTO du lundi 20 octobre 2025:**  
3 000 000 €\*

### KENO Résultats des tirages du dimanche 19 octobre 2025

**Tirage du midi**  
1 6 9 17 20 21 23 29 31 35  
37 38 44 46 48 57 66 67 68 70  
Multiplieur: x 3  
Joker: 6 947 957

**Tirage du soir**  
3 8 9 12 13 15 22 26 30 34  
36 37 38 41 48 51 58 60 64 65  
Multiplieur: x 2  
Joker: 2 085 651

## Lécales

La Dépêche du Midi, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral, sur les départements 09-11-12-32-31-46-47-65-81-82. Conformément à l'Arrêté du ministre de la culture et du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales et au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données numérique centrale, le tarif est fixé soit au caractère, à 0,187 € HT par caractère, soit au forfait selon certaines catégories d'annonces.

## AVIS PUBLICS

### ENQUÊTES PUBLIQUES

### AVIS AU PUBLIC

#### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET

Enquête publique conjointe relative à l'abrogation de la carte communale et à l'établissement du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Giroussens

Le public est informé que, par arrêté communautaire n°37\_2025A en date du 04/09/2025, le Président de la Communauté d'Agglomération a prescrit l'enquête publique conjointe relative à l'abrogation de la carte communale et à l'établissement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Giroussens.

Le siège de l'enquête est établi à la mairie de Giroussens pour une durée de 36 jours consécutifs, du 14 octobre 2025 (9h00) au 18 novembre 2025 (12h00).

M. Jérémie Lemoine, commissaire enquêteur désigné par la magistrature déléguée du Tribunal Administratif de Toulouse, assurera la conduite de l'enquête.

Le dossier de l'enquête publique conjointe est consultable :

- Sur support papier et numérique, mis à disposition en mairie de Giroussens, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du mardi au samedi de 9h à 12h),

- Sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (onglet Mon Agglo> Aménagement du territoire> Documents en vigueur - Plan Local d'Urbanisme (PLU) > Enquête publique/En cours ou à venir).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les observations et remarques du public pourront être consignées :

- lors des permanences du commissaire enquêteur définies ci-après,

- sur les registres d'enquête papier, ouverts à cet effet en mairie de Giroussens (du mardi au samedi de 9h à 12h),

- sur le registre numérique disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération,

- par courrier postal, adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Giroussens - 6 place de la Mairie - 81500 Giroussens,

- par voie électronique, à l'adresse suivante : urbanisme@giroussens81.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Giroussens :

- le mardi 14 octobre de 9h à 12h,

- le samedi 25 octobre de 9h à 12h,

- le mardi 18 novembre de 9h à 12h.

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres papier seront clos et signés par le commissaire enquêteur et le registre numérique inaccessible.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, en Mairie de Giroussens, au siège de la Communauté d'Agglomération et sur son site internet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie de ces pièces auprès du service urbanisme de la Communauté d'Agglomération à l'adresse : Técou BP 80133, 81604 GAILLAC Cedex

### AVIS AU PUBLIC

#### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET

Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le public est informé que, par arrêté n°36\_2025A en date du 13 août 2025 et par arrêté rectificatif n°39\_2025A en date du 04 septembre 2025, le Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'enquête publique relative à l'établissement du Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet. Elle aura lieu au siège de la Communauté d'Agglomération située sur la commune de Técou, et dans les mairies des communes de Gaillac, Graulhet, Rabastens et Lisle-sur-Tarn, pour une durée de 33 jours consécutifs du 13 octobre 2025 à 9h00 au 14 novembre 2025 à 16h00.

Par la décision n°E25000080/31 du 26 mai 2025, Philippe Grimaud en qualité de magistrat délégué à la présidence du Tribunal Administratif de Toulouse, ont été désignés Monsieur Didier Guichard, en qualité de président de la commission d'enquête, Monsieur Jean-Paul Jaudon et Madame Maryse Lacan, en qualité de membres titulaires de la commission d'enquête et Monsieur Jean-Jacques Vidal en qualité de membre suppléant de la commission d'enquête.

Le dossier du Schéma de Cohérence Territoriale sera consultable en version papier au siège de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet et à l'accueil des mairies de Gaillac, Graulhet, Rabastens et Lisle-sur-Tarn, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier est consultable sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (onglet Mon Agglo> Aménagement du territoire> Schéma de Cohérence Territoriale) et depuis un poste informatique, mis à disposition à l'accueil du siège de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet - Le Nay 81600 Técou ; aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les observations et remarques du public pourront être consignées :

- sur les registres d'enquête papier ouverts à cet effet sur les cinq lieux de permanence ;

- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :

https://www.registre-dematerialise.fr/6565 et depuis le site internet de la Communauté d'Agglomération (onglet Mon Agglo> Aménagement du territoire> Schéma de Cohérence Territoriale) ;

- en les adressant par écrit au Président de la Commission d'Enquête au siège de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, à l'adresse suivante : Le Nay 81600 Técou

- en les transmettant par courrier électronique à scot.enquetepublique@gailac-graulhet.fr

Les commissaires enquêteurs recevront le public aux lieux de permanence, dates et horaires indiqués ci-dessous :

- lundi 13 octobre 2025 de 9h à 12h au siège de la Communauté d'Agglomération à Técou,

- vendredi 17 octobre 2025 de 9h à 12h à la Mairie de Gaillac,

- mardi 21 octobre 2025 de 14h à 17h à la Mairie de Lisle-sur-Tarn,

- vendredi 24 octobre 2025 de 9h à 12h à la Mairie de Rabastens,

- lundi 27 octobre 2025 de 14h à 17h à la Mairie de Gaillac,

- jeudi 30 octobre 2025 de 9h à 12h à la Mairie de Graulhet,

- lundi 3 novembre 2025 de 9h à 12h à la Mairie de Lisle-sur-Tarn,

- mercredi 5 novembre 2025 de 14h à 17h à la Mairie de Rabastens,

- mercredi 12 novembre 2025 de 14h à 17h à la Mairie de Graulhet,

- vendredi 14 novembre 2025 de 13h30 à 16h au siège de la Communauté d'Agglomération à Técou.

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres d'enquête présents au siège de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet et à l'accueil des mairies de Gaillac, Graulhet, Rabastens et Lisle-sur-Tarn, seront clos et signés par le président de la commission d'enquête et les remarques transmises par voie électronique ne seront plus prises en compte.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée au siège de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet pour y être tenue à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Les documents seront également consultables sur le site de la Communauté d'Agglomération : https://www.gaillac-graulhet.fr (onglet Mon Agglo > Aménagement du territoire > SCoT > Enquête publique)

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces auprès de la Communauté d'Agglomération à l'adresse : Le Nay 81600 Técou.

## SOLUTION DES JEUX

### SUDOKU FACILE

2	5	8	9	1	3	7	4	6
3	4	6	5	7	8	9	1	2
7	9	1	6	2	4	8	3	5
4	6	7	8	9	1	5	2	3
9	1	2	7	3	5	4	6	8
5	8	3	2	4	6	1	7	9
6	3	9	1	5	7	2	8	4
8	7	5	4	6	2	3	9	1
1	2	4	3	8	9	6	5	7

### DIFFICILE

3	9	8	5	7	2	1	4	6
7	4	5	1	3	6	8	2	9
1	6	2	8	4	9	7	5	3
2	7	1	9	8	5	3	6	4
9	3	6	7	1	4	2	8	5
8	5	4	2	6	3	9	7	1
4	8	9	3	5	7	6	1	2
5	1	3	6	2	8	4	9	7
6	2	7	4	9	1	5	3	8

### Mots croisés N° 6630

#### HORIZONTALEMENT :

I.- ENTRAÎLLES. -II.- NAVET. IOTA. -III.- TR. GOLAN. -IV.- RIMINI. GOA. -V.- ÉTAMINE. ID. -VI.- TARÉE. PISE. -VII.- IN. AIDE. -VIII.- MONTAGNE. -IX.- PIES. DEALE. -X.- SES. TESLAS. -

VERTICALEMENT :

A.- ENTRE-TEMPS. -B.- NARITA. OIE. -C.- TV. MARINES. -D.- RÉGIMENTS. -E.- ATONIE. -F.- LIN. AGDE. -G.- LIA. ÉPINES. -H.- LONG. IDÉAL. -I.- ET. OISE. LA. -J.- SALADE. FÈS. -

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

### LA DÉPÊCHE

Journal de la démocratie  
GROUPE LA DÉPÊCHE DU MIDI  
Société Anonyme au capital de 3.577.010 Euros  
Siège : Avenue Jean-Baylet, 31095 Toulouse  
Tél. 05.62.11.33.00 - contact@ladepeche.com  
Président du Conseil d'administration : Jean-Michel BAYLET  
Vice-Présidente : Marie-France MARCHAND-BAYLET  
Directeur général et Directeur de la Publication : Jean-Nicolas BAYLET  
Principal actionnaire : SAS SOCIÉTÉ OCCITANE DE COMMUNICATION  
Médiateur : Henri AMAR - Mèl. : henri.amar@ladepeche.fr  
Site Internet : http://www.ladepeche.fr  
Référence annuelle : 496,60€ TTC  
Commission paritaire : 0325 C 87385 - I.S.S.N. : 0181-7981

**Tirage du samedi 18 octobre 2025**  
Nombre d'exemplaires : 91.874  
Tarif de l'abonnement annuel : 419,99€ TTC  
Journal imprimé sur les presses de la S.A. Groupe La Dépêche du Midi et sur du papier certifié PEFC 70% FCBA-PEFC-COC-21-01802  
Origine géographique du papier : 50% origine Espagne 100% fibres recyclées issues de forêts durablement gérées. Eutrophisation : P=0,91 mg par exemplaire. 50% origine France 58% fibres recyclées pour le papier Norske et un Phosphore total = Ptot=0,008kg/1 papier issus de forêts durablement gérées.

### Diverto

Nouvelle application  
Programme TV, plateformes et recommandations

À télécharger

## Contacts - Rencontres - Voyance

### Contacts

#### VOYANCE

#### MAÎTRE BOUMBA

Voyant MEDIUM Guérisseur

Je vous libère de tous types de soucis financiers, physiques, couple, désenvoûtement, déblocage, examens, impuissance sexuelle. Spécialiste des travaux occultes, 100% de réussite. Travail sérieux et rapide.

Déplacement possible

06 28 68 33 46

#### PROFESSEUR CABIR

Grand Voyant Medium  
Résout tous vos problèmes  
Amour-Chance-Protection contre Danger etc. Crise conjugale  
Résultats Garantis 06 74 11 57 19

#### KARA VOYANCE

Voyant MEDIUM Guérisseur  
Spécialiste des travaux occultes  
AMOUR - CHANCE - FAMILLE - ETC  
06 43 38 67 50  
RCS 350 085 189 000 24

### LA DÉPÊCHE le club.

L'abonnement au journal : des privilèges au quotidien !

www.abonnement.ladepeche.fr

### RAPIDITÉ - EFFICACITÉ en 3 jours

#### PAIEMENT APRES RESULTATS

#### MONSIEUR PIERRE

Célebre Voyant MEDIUM

Amour - Chance - Protection - Famille - Déblocage - Fidélité - Argent - Examen - Travail - Commerces - Bonheur Conjugal - Maladie - Sexualité - Protection du couple - Affaires - Désenvoûtement - Chance aux jeux

Peut aider à résoudre les cas les plus désespérés. Déplacement possible sur RDV

100% garanti

06 11 05 31 14

#### MAÎTRE JEAN

Grand Voyant MEDIUM

Spécialiste du retour immédiat de l'être aimé

Amour perdu Fidélité absolue entre les époux - Protection contre les dangers

Désenvoûtement Commerce Chance Examen - Concours Succès en affaires - Héritage

Entreprise en difficulté Impuissance sexuelle Sujets confidentiels et intimes

Paiement après résultats Résultat dès le 3ème jour

07 74 34 95 99

#### Professeur MARZOUK

Voyant MEDIUM Guérisseur  
Remède de l'Afrique de l'Ouest  
Résout les cas les plus désespérés et improbables  
Tél. : 07 46 29 79 37

#### MAITRE BAMBO

Voyant MEDIUM Guérisseur

• Résout tous vos problèmes - Amour • Mauvais sort - Impuissance sexuelle etc. • Résultats rapides - Reçoit sur RDV

07 83 28 59 96

#### MR MADOU

Voyant - MEDIUM  
Connu pour son efficacité et son travail rapide  
Aide à résoudre tous vos problèmes  
Facilités de paiement  
07 54 59 39 09

### Rencontres union

#### FEMMES

#### STOP CELIBAT

Rencontres Sérieuses  
Recevez la liste de personnes à contacter avec tél et photo

06 45 20 24 17

#### 06 14 59 17 90

Michèle séparée 49a  
discrète, envie de m'amuser de temps en temps, reçois chez moi

#### Divorcée vivant seule

ch. hommes pour passer bons moments chez moi sans engagement  
Tél. 06.19.43.36.04

#### Des expertes du

SEXE au TÉLÉPHONE  
te chauffent  
EN DIRECT et SANS ATTENTE  
au 0895 895 738 (0,80€/min)

Alicia 48A sexy divorcée pr moment de tendresse a 2. Peut se déplacer ou recevoir Tel:

06 01 41 08 43

Se sentir femme de nouveau, fait partie des aspirations de GABY, femme coquine et délicate à la recherche d'une belle relation au :

0895 10 23 52 (em - 0,80€/min)

AMELIE 49ans, divorcée, 1 enfant adulte, dispo pour relations. Ch Monsieur plus âgé (+ de 55a). Me tel au :

0895 10 15 34 (0,80€/min)

MARYSE, femme d'âge mûre, ne souhaite pas rester seule plus longtemps. Ch compagnon pour balade, discussion et amour. Tel :

0895 10 04 30 (0,80€/min)

MONIQUE 68a, a perdu le fil de sa vie depuis la COVID. Elle ch à renouer avec les hommes et l'amour au :

0895 10 04 30 (em - 0,80€/min)

#### Seule 73 ans

partagerait le quotidien d'un retraité éducation

C.N.R. 06 21 96 34 98

## MARCHÉS PUBLICS

### MAPA < 90K EUROS

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

#### Tarn Attractivité

#### MARCHÉ DE SERVICES

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : TARN ATTRACTIVITE, M. Paul SALVADOR - Président, 10 rue des Grenadiers, 81000 ALBI, Tél : 05 63 77 32 21, mèl : direction@tourisme-tarn.com, web : http://www.tourisme-tarn.com, SIRET 77718810300025

Objet : Marché de prestation de relations presse

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

30% Méthodologie de travail

25% Références et expériences

20% Références spécifiques au tourisme

15% Démarche RSE/Engagement durable de l'agence

10% Prix

Remise des offres : 17 novembre 2025 à 16h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 16/10/25

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.ladepeche-marchespublics.fr

### MAPA > 90K EUROS

## AVIS DE PUBLICITE

### Commune de Marsac Sur Tarn

#### MARCHÉ DE SERVICES

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE DE MARSSAC SUR TARN, Mme Anne-Marie ROSE - Maire, Rue Tonimarié, 81150 MARSSAC SUR TARN, Tél : 05 63 55 40 47, mèl : accueil@marssac-sur-tarn.fr, web : http://www.marssac-sur-tarn.fr, SIRET 21810156600014

Groupeement de commandes : Non

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Objet : prestations d'entretien de locaux

Référence acheteur : COMMUNE DE MARSSAC SUR TARN

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Accord-Cadre

Lieu d'exécution : rue tonimarié, 81150 Marsac sur Tarn

Durée : 12 mois.

&lt;

Albi, le 18 septembre 2025

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DU SUD-OUEST - LE TARN LIBRE  
Rue Alain-Colas - BP 24 - 81027 ALBI Cedex 9  
Tél. 05 63 48 75 48  
www.letarnlibre.com

### PARUTION :

Département : 81

Journal : TARN LIBRE

Date de parution : 26 septembre 2025

Référence n°L2500449

AVIS AU PUBLIC

*Cette annonce est commandée pour paraître sous réserve de conformité à son usage.  
Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**AVIS AU PUBLIC**  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**  
**GAILLAC-GRAULHET**  
**Enquête publique conjointe relative**  
**à l'abrogation de la carte commu-**  
**nale et à l'élaboration du Plan Local**  
**d'Urbanisme de la commune de**  
**Giroussens**

rique inaccessible.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, en Mairie de Giroussens, au siège de la Communauté d'Agglomération et sur son site internet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie de ces pièces auprès du service urbanisme de la Communauté d'Agglomération à l'adresse : Técou BP 80133, 81604 GAILLAC Cedex

Le public est informé que, par arrêté communautaire n°37\_2025A en date 04/09/2025, le Président de la Communauté d'Agglomération a prescrit l'enquête publique conjointe relative à l'abrogation de la carte communale et à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Giroussens.

Le siège de l'enquête est établi à la mairie de Giroussens pour une durée de 36 jours consécutifs, du 14 octobre 2025 (9h00) au 18 novembre 2025 (12h00).

M. Jérémie Lemoine, commissaire enquêteur désigné par la magistrat déléguée du Tribunal administratif de Toulouse, assurera la conduite de l'enquête.

Le dossier de l'enquête publique conjointe est consultable :

- Sur support papier et numérique, mis à disposition en mairie de Giroussens, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du mardi au samedi de 9h à 12h),

- Sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (Onglet Mon Agglo>Aménagement du territoire> Documents en vigueur - Plan Local d'Urbanisme(PLU) >Enquête publique//En cours ou à venir).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les observations et remarques du public pourront être consignées :

- lors des permanences du commissaire enquêteur définies ci-après,

- sur les registres d'enquête papier, ouverts à cet effet en mairie de Giroussens (du mardi au samedi de 9h à 12h),

- sur le registre numérique disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération,

- par courrier postal, adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Giroussens - 6 place de la Mairie - 81500 Giroussens,

- par voie électronique, à l'adresse suivante : urbanisme@giroussens81.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Giroussens :

- le mardi 14 octobre de 9h à 12h,  
- le samedi 25 octobre de 9h à 12h,  
- le mardi 18 novembre de 9h à 12h.

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres papier seront clos et signés par le commissaire enquêteur et le registre numé-

Le Directeur



Albi, le 18 septembre 2025

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DU SUD-OUEST - LE TARN LIBRE  
Rue Alain-Colas - BP 24 - 81027 ALBI Cedex 9  
Tél. 05 63 48 75 48  
www.letarnlibre.com

### PARUTION :

Département : 81

Journal : TARN LIBRE

Date de parution : 17 octobre 2025

Référence n°L2500465

AVIS AU PUBLIC

*Cette annonce est commandée pour paraître sous réserve de conformité à son usage.  
Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**AVIS AU PUBLIC**  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**  
**GAILLAC-GRAULHET**  
**Enquête publique conjointe relative**  
**à l'abrogation de la carte commu-**  
**nale et à l'élaboration du Plan Local**  
**d'Urbanisme de la commune de**  
**Giroussens**

rique inaccessible.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, en Mairie de Giroussens, au siège de la Communauté d'Agglomération et sur son site internet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie de ces pièces auprès du service urbanisme de la Communauté d'Agglomération à l'adresse : Técou BP 80133, 81604 GAILLAC Cedex

Le public est informé que, par arrêté communautaire n°37\_2025A en date 04/09/2025, le Président de la Communauté d'Agglomération a prescrit l'enquête publique conjointe relative à l'abrogation de la carte communale et à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Giroussens.

Le siège de l'enquête est établi à la mairie de Giroussens pour une durée de 36 jours consécutifs, du 14 octobre 2025 (9h00) au 18 novembre 2025 (12h00).

M. Jérémie Lemoine, commissaire enquêteur désigné par la magistrat déléguée du Tribunal administratif de Toulouse, assurera la conduite de l'enquête.

Le dossier de l'enquête publique conjointe est consultable :

- Sur support papier et numérique, mis à disposition en mairie de Giroussens, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du mardi au samedi de 9h à 12h),

- Sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (Onglet Mon Agglo>Aménagement du territoire> Documents en vigueur - Plan Local d'Urbanisme(PLU) >Enquête publique//En cours ou à venir).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les observations et remarques du public pourront être consignées :

- lors des permanences du commissaire enquêteur définies ci-après,

- sur les registres d'enquête papier, ouverts à cet effet en mairie de Giroussens (du mardi au samedi de 9h à 12h),

- sur le registre numérique disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération,

- par courrier postal, adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Giroussens - 6 place de la Mairie - 81500 Giroussens,

- par voie électronique, à l'adresse suivante : urbanisme@giroussens81.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Giroussens :

- le mardi 14 octobre de 9h à 12h,

- le samedi 25 octobre de 9h à 12h,

- le mardi 18 novembre de 9h à 12h.

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres papier seront clos et signés par le commissaire enquêteur et le registre numé-

Le Directeur



## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM545765, N°219782 ) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **La Dépêche Du Midi - 81**

Date de parution : 29/09/2025

Fait à Toulouse, le 18 Septembre 2025

Le Gérant



Jean-Benoît BAYLET

Consultation sur [www.legales-online.fr](http://www.legales-online.fr); [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr): loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. L'Agence s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.

219782

**AVIS AU PUBLIC**  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-  
GRAULHET**

**Enquête publique conjointe relative à l'abrogation de la carte communale et à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Giroussens**

Le public est informé que, par arrêté communautaire n°37\_2025A en date 04/09/2025, le Président de la Communauté d'Agglomération a prescrit l'enquête publique conjointe relative à l'abrogation de la carte communale et à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Giroussens.

Le siège de l'enquête est établi à la mairie de Giroussens pour une durée de 36 jours consécutifs, du 14 octobre 2025 (9h00) au 18 novembre 2025 (12h00).

M. Jérémie Lemoine, commissaire enquêteur désigné par la magistrat déléguée du Tribunal administratif de Toulouse, assurera la conduite de l'enquête.

Le dossier de l'enquête publique conjointe est consultable :

- Sur support papier et numérique, mis à disposition en mairie de Giroussens, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du mardi au samedi de 9h à 12h),
- Sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (Onglet Mon Agglo> Aménagement du territoire> Documents en vigueur – Plan Local d'Urbanisme (PLU) >Enquête publique//En cours ou à venir).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les observations et remarques du public pourront être consignées :

- lors des permanences du commissaire enquêteur définies ci-après,
- sur les registres d'enquête papier, ouverts à cet effet en mairie de Giroussens (du mardi au samedi de 9h à 12h),
- sur le registre numérique disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération,
- par courrier postal, adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Giroussens - 6 place de la Mairie - 81500 Giroussens,
- par voie électronique, à l'adresse suivante : urbanisme@giroussens81.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Giroussens :

- le mardi 14 octobre de 9h à 12h,
- le samedi 25 octobre de 9h à 12h,
- le mardi 18 novembre de 9h à 12h.

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres papier seront clos et signés par le commissaire enquêteur et le registre numérique inaccessible.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, en Mairie de Giroussens, au siège de la Communauté d'Agglomération et sur son site internet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie de ces pièces auprès du service urbanisme de la Communauté d'Agglomération à l'adresse : Técou BP 80133, 81604 GAILLAC Cedex

## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM545766, N°219783 ) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **La Dépêche Du Midi - 81**

Date de parution : 20/10/2025

Fait à Toulouse, le 18 Septembre 2025

Le Gérant



Jean-Benoît BAYLET

Consultation sur [www.legales-online.fr](http://www.legales-online.fr); [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr): loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. L'Agence s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.

219783

**AVIS AU PUBLIC**  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-**  
**GRAULHET**

**Enquête publique conjointe relative à l'abrogation de la carte communale et à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Giroussens**

Le public est informé que, par arrêté communautaire n°37\_2025A en date 04/09/2025, le Président de la Communauté d'Agglomération a prescrit l'enquête publique conjointe relative à l'abrogation de la carte communale et à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Giroussens.

Le siège de l'enquête est établi à la mairie de Giroussens pour une durée de 36 jours consécutifs, du 14 octobre 2025 (9h00) au 18 novembre 2025 (12h00).

M. Jérémie Lemoine, commissaire enquêteur désigné par la magistrature déléguée du Tribunal administratif de Toulouse, assurera la conduite de l'enquête.

Le dossier de l'enquête publique conjointe est consultable :

- Sur support papier et numérique, mis à disposition en mairie de Giroussens, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du mardi au samedi de 9h à 12h),
- Sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (Onglet Mon Agglo> Aménagement du territoire> Documents en vigueur – Plan Local d'Urbanisme (PLU) >Enquête publique//En cours ou à venir).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les observations et remarques du public pourront être consignées :

- lors des permanences du commissaire enquêteur définies ci-après,
- sur les registres d'enquête papier, ouverts à cet effet en mairie de Giroussens (du mardi au samedi de 9h à 12h),
- sur le registre numérique disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération,
- par courrier postal, adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Giroussens - 6 place de la Mairie - 81500 Giroussens,
- par voie électronique, à l'adresse suivante : [urbanisme@giroussens81.fr](mailto:urbanisme@giroussens81.fr)

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Giroussens :

- le mardi 14 octobre de 9h à 12h,
- le samedi 25 octobre de 9h à 12h,
- le mardi 18 novembre de 9h à 12h.

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres papier seront clos et signés par le commissaire enquêteur et le registre numérique inaccessible.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, en Mairie de Giroussens, au siège de la Communauté d'Agglomération et sur son site internet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie de ces pièces auprès du service urbanisme de la Communauté d'Agglomération à l'adresse : Técou BP 80133, 81604 GAILLAC Cedex